

Résolution adoptée à la séance plénière du 12 janvier 2021

## Construire la Francophonie contemporaine avec les citoyennes et les citoyens

### Déclaration du groupe de la CGT

Cette résolution s'inscrit dans la droite de ligne de l'avis du CESE de janvier 2018, voté par la CGT.

Y figurent de sujets importants et nous en partageons la ligne générale. Néanmoins, la CGT avait formulé plusieurs critiques et propositions : les actions restent trop institutionnelles et éloignées de la réalité des populations notamment des pays dits tiers même si nous approuvons les initiatives institutionnelles du CESE et de l'assemblée nationale. Nous partageons également les priorités du CESE et de l'OIF en faveur de l'égalité femmes-hommes et de la place de la jeunesse.

Mais le fossé que creusent les inégalités sociales dans ces pays au sein de leur population et les écarts croissants avec les pays dits développés restent les principaux freins au développement d'un véritable espace francophone.

La langue commune doit être celle du développement démocratique, économique et social.

Les sujets d'exodes économiques, sociaux et environnementaux, leurs causes et les solutions doivent être à l'ordre du jour du prochain Sommet de la francophonie alors que la pandémie en cours va accentuer ces inégalités avec plus de 100 millions de personnes supplémentaires jetés dans la pauvreté.

Le développement humain durable et solidaire et la poursuite du cap des ODD à horizon 2030, ne seront possibles qu'avec des actes forts des pays les plus riches, en termes d'aides publiques au développement, de lutte contre les inégalités mondiales et contre la corruption. L'annulation de la dette privée et publique de ces pays est aussi indispensable.

Le prochain Sommet de la francophonie doit donner un nouveau départ de politiques concrètes de développement économique, social et de protection environnementale pour les populations de l'espace francophone et au-delà pour toutes les autres.

La CGT a voté cette résolution.